



Conseil d'établissement 2023-2024

Date : Le 27 mai 2024

Heure : 19 h

Endroit : École Desbiens

Présents : Stéphanie Pelletier, Nadine Thériault, Sophie Gagnon, Gino Dubé, Sébastien Dumont, Meghan Vézier, Sylvie Bouchard, Marie-Pier Dubé, Vanessa Larouche et Jessica Poirier.

Absents : Frédérique Grenier-Tardif et Hélène Dubé.



SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Accueil	Mme Stéphanie souhaite la bienvenue à tous les membres. Vérification s'il y a quorum. La séance du conseil d'établissement peut ainsi être légalement tenue.	
2. Adoption de l'ordre du jour	Il n'y a pas de lecture de l'ordre du jour, car tous l'ont reçu avant la réunion. IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa Larouche QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-001]	

SUIVI À DONNER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 29 avril 2024</p>	<p>M. Yves fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan Vézier</p> <p>QUE le procès-verbal du 29 avril dernier soit adopté après correction de la coquille au point terrain de jeux.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-002]</p>	<p>Le procès-verbal sera publié sur notre site Internet.</p>
<p>4. Bonne (s) nouvelle (s)</p>	<p>Mme Agnès Poiras a apporté des fleurs aux membres du personnel. De plus, elle a remis la totalité des profits amassés avec la vente de ses fleurs, à l'école, afin de venir en aide aux familles dans le besoin. Les membres autorisent le dépôt de l'argent reçu.</p> <p>Tous les locaux ont été repeints en blanc à l'école de Saint-Arsène.</p> <p>Nous avons reçu un système LÜ dans chacun des gymnases. Nous faisons partie des 8 écoles sélectionnées par notre CSS.</p>	
<p>5. Obligations pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournitures scolaires (annexe) 	<p>M. Yves présente le tableau des prévisions 2024-2025, concernant les cahiers d'activités. Le montant total de chacune des factures ne dépasse pas 100\$, selon nos règles à l'interne. Toutefois, celui-ci peut varier selon le choix de matériel de l'enseignant.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Poirier</p>	<p>Modifier la liste du matériel de Cacouna « crayon de cire Twistable Crayola recommandés ».</p> <p>L'élève utilisera les mêmes espadrilles en classe et en éducation physique.</p>

SUIVI À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Dérangements pédagogiques, Art. 87 (sorties de fin d'année) • Clientèle scolaire et organisation 24-25 (annexe) • Utilisation des locaux, Art. 93 • Rapport annuel 22-23 et 23-24 (annexe) • Évaluation juin 	<p>QUE la prévision des cahiers d'activités soit adoptée. La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-003]</p> <p>Mme Nadine et Mme Sophie présentent et expliquent les sorties dans chacun des milieux.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Vanessa Larouche</p> <p>QUE les dérangements pédagogiques soient adoptés tel quel.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-004]</p> <p>M. Yves nous partage l'organisation scolaire 2024-2025 pour chacune des écoles. Il explique aussi les critères pour la formation des groupes.</p> <p>Aucune demande particulière.</p> <p>M. Yves nous présente le rapport annuel 2023-2024. Les membres devront l'adopter au prochain C.É. Le rôle et les responsabilités des membres sont aussi expliqués.</p> <p>Les examens débiteront bientôt. Les élèves qui s'absenteront lors des jours d'examen ministériels devront suivre la procédure du Ministère de l'Éducation.</p>	<p>Le rapport sera acheminé par courriel aux membres pour la dernière rencontre.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>Budget suivi 23-24 et orientation 24-25 (annexe)</p> <ul style="list-style-type: none"> Budget suivi 23-24 et orientation 24-25 (annexe) 	<p>M. Yves nous fait un résumé des budgets. Il nous explique qu'il restera des sommes non utilisées en ce qui a trait aux ressources humaines. Au niveau du 600, budget qui englobe toute la partie matérielle pour l'année, les comptes devraient arriver à 0\$ à la fin de l'année. De plus, la direction confirme l'achat des armoires dans le service de garde ainsi que le lave-vaisselle pour Saint-Arsène. Nous utiliserons le budget *800 2023-2024 et 2024-2025. À noter, que la direction fera une demande écrite aux ressources financières.</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Meghan Vézier</p> <p>QUE l'achat du lave-vaisselle et des armoires soit adopté.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-005]</p> <p>M. Yves nous explique la différence entre les divers corps d'emploi dans nos écoles et il sonde les membres sur les besoins des élèves selon eux.</p>	
<p>6. Suivi</p> <ul style="list-style-type: none"> Service de garde Plan de lutte (juin) et déclaration au Ministère 	<p>En attente pour faire les postes. Les postes seront faits par M. Yves et Mme Sylvie. Nous attendons les informations. Le 21 juin le SG sera ouvert. Pour l'ouverture en août, un message sera envoyé aux parents dans la semaine du 19 août</p> <p>À la prochaine rencontre.</p>	<p>Suivi Mme Sylvie par courriel aux parents qui utilisent le service de garde en août.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<ul style="list-style-type: none"> • Transport scolaire 	<p>M. Maurice Bélanger, de la compagnie Oscars Bélanger, sera notre transporteur pour toutes nos prochaines sorties à l'école de St-Arsène, et ce, pour toute la période de la grève.</p>	
<p>7. Informations</p>	<p><u>Soirée reconnaissance</u></p> <p>Une soirée reconnaissance aura lieu le jeudi 30 mai prochain pour souligner les travailleurs du Centre de services scolaire.</p> <p><u>Protocole d'urgence</u></p> <p>Au cours des dernières semaines, nous avons pu observer quelques petites failles dans notre protocole d'urgence. Des ajustements devront être apportés à celui-ci.</p> <p><u>Critères pour la sélection d'une direction</u></p> <p>L'année dernière, nous avons mis à jour le document de consultation des critères pour la sélection d'une direction d'école. Nous avons, convenu que la priorité était de maintenir le projet de cirque.</p> <p><u>Nouveau programme CCQ</u></p> <p>Un nouveau programme remplacera désormais l'éthique et culture religieuse. En effet, ce nouveau programme, intitulé la culture et citoyenneté québécoise, sera en vigueur à compter de septembre.</p> <p>Les enseignants commanderont le matériel voulu avec les budgets qui seront attribués en août.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
	<p><u>Compensation</u></p> <p>M. Yves demande aux membres s'ils sont en accord pour que les élèves du préscolaire soient en congés le 21 juin prochain au même titre que les autres, le temps étant déjà réalisé dans le cadre de plusieurs activités. Les membres acceptent.</p> <p><u>Souper Fondation Louperivienne</u></p> <p>M. Yves fait un retour sur le souper de la Fondation Louperivienne du 3 mai dernier. Mme Jessica, présente lors de l'activité, mentionne que le repas était vraiment délicieux. Les profits amassés ont servi à remettre des bourses aux élèves, afin de souligner leur persévérance le 24 mai dernier lors de la soirée de la fondation.</p>	
8. Comité de parents	<p>La lettre pour la nomination d'un parent impliqué dans la vie scolaire sera remise lors de la prochaine rencontre.</p>	
9. Conseil d'administration 2023-2024	<p>Aucun point.</p>	
10. CCSÉHDAA	<p>Aucun point.</p>	
11. Correspondance	<p>Aucun point.</p>	
12. Questions de l'assemblée	<p>Aucune question.</p>	
13. Levée de l'assemblée	<p>IL EST PROPOSÉ PAR Mme Jessica Poirier QUE l'assemblée soit levée 20 h 30.</p>	
 Stéphanie Pelletier, présidente	<p>La proposition est adoptée à l'unanimité. [CE2024-05-006]</p>  Yves Pelletier, directeur	